

VALDAHON INFOS

Votre journal d'information communale JANVIER 2024

DEUX SITES DE COMPOSTAGE PUBLIC A VALDAHON

À partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cette loi anti gaspillage pour une économie circulaire prévoit que tous les particuliers doivent disposer d'une solution pratique de tri concernant les biodéchets. Si de nombreux déchets sont déjà recyclés et transformés (verre et emballages), les biodéchets, qui représentent 30 % du poids de nos ordures ménagères, peuvent également être recyclés sous forme de compost. Un tiers du contenu des poubelles ménagères des français est constitué de déchets alimentaires, soit 83 kg de déchets résiduels par habitant/an. Quand on ne peut pas installer un composteur individuel chez soi, le composteur collectif est donc la solution idéale.

En fin d'année, la ville de Valdahon, en partenariat avec Préal Haut-Doubs et la Communauté de Communes, a installé deux sites de compostage collectif sur son territoire: rue Humbert (devant le collège) et rue de la Lièze. Un accompagnement est proposé pour les habitats collectifs et des seaux sont disponibles pour faciliter le transport des déchets vers ces composteurs.

Force est de constater que l'engouement des Valdahonnais depuis l'inauguration le 8 décembre dernier, a déjà obligé Préal à agrandir les bacs rue Humbert.

À savoir: Pour obtenir des seaux, il suffit de se rendre à l'accueil de la mairie pendant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h).



« VALDAHON
se met au compost ! »

Chères Valdahonnaises,
Chers Valdahonnais,

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2024 vous apporte la santé et la sérénité malgré un monde complexe et bouleversé. Il faut profiter des petits bonheurs du quotidien qui sont toujours les bienvenus pour apaiser les tensions et les difficultés qui jalonnent nos vies.

Nous avons vécu une fin d'année 2023 très inquiétante en raison de la situation financière particulièrement préoccupante de notre Résidence Autonomie. En effet, la conjoncture actuelle est pour le moins défavorable. Une inflation généralisée et un impact sur la masse salariale mais aussi une hausse considérable des prix de l'électricité ont dégradé la situation financière de l'établissement devenue aujourd'hui insoutenable. En toute connaissance de cause, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Valdahon, qui compte par ailleurs plusieurs personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale dans ses rangs, ont donc pris le 12 décembre dernier, la très difficile décision et à la majorité (10 voix pour, 1 contre et 2 abstentions) de se désengager de la restauration collective et ce afin de réaliser des économies substantielles pour rétablir au plus vite l'équilibre du budget. Face aux difficultés de la Résidence Autonomie, c'est toute la pérennité même de la structure destinée aux personnes âgées autonomes qui est en jeu. Mais pour autant, il n'est pas question « de priver les résidents de nourriture », « de maltraiter les pensionnaires » ou encore « d'abandonner les personnes âgées » comme le laissent penser certains dans des rumeurs odieuses et infondées ! Nous ne cesserons d'accompagner nos résidents et les équipes veilleront à préserver leur bien-être et leur qualité de vie.

Concrètement, le fonctionnement actuel ne verra pas de grand changement car les 34 repas sont déjà cuisinés et livrés par un prestataire extérieur actuellement chaque midi puis ensuite réchauffés sur place et servis aux résidents. La différence majeure réside dans la gestion administrative des repas puisqu'au lieu que le CCAS commande et paie le fournisseur, ce sont les résidents qui commanderont et paieront en direct le prestataire. Bien entendu, la salle de restauration demeurera un espace de vie et de convivialité dédiée à la prise des repas. Chaque résident se verra proposer un accompagnement dans la transition que nous souhaitons la moins impactante possible.

D'ailleurs, le 16 janvier dernier, en présence des familles, nous avons pu expliquer aux résidents le nouveau fonctionnement qui sera mis en place dès le 1er février avec un repas à 10 € conformément à nos engagements. Nos résidents peuvent compter sur notre détermination à leur garantir un tarif d'hébergement journalier attractif et cohérent actuellement aux alentours de 23 €. Sans les actions d'économie mises en œuvre, la seule inflation aurait pu faire grimper à plus de 30 € le tarif journalier d'un hébergement dans la résidence autonomie.

Des informations complémentaires sur la situation financière de la résidence autonomie sont à retrouver en pages 6 et 7 de cette édition.

Au niveau du personnel communal, nous accueillons ce mois-ci le nouveau responsable des services techniques et de la commande publique. Robin Pelcar arrive tout droit des services du Département. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration parmi nous.



J'ai eu le plaisir de signer la convention de Centralité rurale le 21 décembre dernier avec Eric Houllley, vice-président des territoires de la Région et François Cucherousset, Président de la communauté de communes. La Région, cheffe de file de l'aménagement du territoire, a sélectionné quelques communes pour les accompagner dans leurs projets de revitalisation, de transition énergétique et environnementale. Dans le cadre de « Petites Villes de demain », notre commune a élaboré sa stratégie de revitalisation de ses axes pour ainsi maintenir son rôle de centralité confortant le cadre de vie et l'offre de services à la population. Valdahon bénéficiera donc d'une enveloppe de 500 000 euros et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Notre Ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, Monsieur Christophe Béchu a décliné la Cop 28 mondiale en COP à échelles pertinentes (nationale, régionale et communale) afin que chaque collectivité puisse faire des efforts concernant l'impact du changement climatique. Nous allons effectivement vers une hausse des températures, une augmentation de nuits tropicales et une diminution des précipitations en été. En résumé, notre département tendra à avoir le climat d'Agen à échéance 2030/2050. Nous nous devons, à notre niveau, de relever les défis environnementaux. Une étude à l'échelle communale est donc requise à travers un grand questionnaire (recueil des actions concrètes réalisées ou en cours et vision de notre propre action) qui doit être restitué pour le 31 janvier à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) avec l'aide de la préfecture et de la DDT (Direction Départementale des Territoires), non avaries de réunions pour nous transmettre toutes les explications nécessaires. Un effort de 50 % est demandé à l'industrie, 25 % aux Collectivités et 25 % aux citoyens. Un diagnostic sera établi à la réception de ce questionnaire. Notre label « Petites Villes de demain » doit nous conduire à l'exemplarité dans cette planification écologique avec des opérations de végétalisation en ville, dans les cours d'école, de sobriété pour l'éclairage, de recyclage de friches, d'aménagement des quartiers gare pour favoriser l'intermodalité, de covoiturage...

Vous trouverez dans les pages suivantes de ce journal, une synthèse de mon discours prononcé à la cérémonie des vœux qui met en valeur le travail déjà réalisé par chacun de mes adjoints que je tiens à remercier vivement. Mais au-delà de cette liste de projets réalisés et d'autres à venir, la municipalité souhaite prioriser et développer les offres de service à la population, à l'image de l'ouverture du samedi matin au service carte d'identité/passeport avec la possibilité pour tous de prendre rendez-vous en ligne sur le site de la ville.

Je vous rappelle également que nous sommes à votre disposition pour échanger. N'hésitez pas à venir nous rencontrer en mairie. Pour avancer, pour mieux se comprendre, pour partager nos points de vue rien ne vaut les échanges.

Bien à vous,
SYLVIE LE HIR
Maire de Valdahon

LE CARNAVAL DES ENFANTS: samedi 3 février

À vos déguisements !

Après le succès des premières éditions, la ville organise pour une nouvelle fois le Carnaval des enfants pour le bonheur des petits et grands. Cette belle animation festive est ouverte aux enfants déguisés et à leurs parents à l'Espace Ménétrier

Voici le programme détaillé :

À 15h: Spectacle « Les Facéties de Jérémy l'artiste »,

Jérémy l'artiste régale ses p'tits amis avec toutes ses drôleries !

La Musique, Le jonglage et la comédie s'enchaînent avec une énergie sans faille. Alors accordez vos oreilles aux mélodies rythmées des trompettes, grelots, bouteilles en folie, partagez un moment poétique à la scie musicale... Ouvrez grands vos yeux et frappez dans vos mains pendant la jonglerie lumineuse ! Montez sur scène et riez avec les pitreries de Jérémy.

Spectacle de 45 Minutes - À partir de 3 ans

Billetterie uniquement sur place : gratuit jusqu'à 18 ans – 5 € place adulte

Ouverture des portes à 14h30 - Nombre de places limité.

À 16h: Goûter offert par la ville

Avec une nouveauté pour cette édition : une borne à selfie gratuite. Tous les participants pourront faire des photos seules ou à plusieurs pour immortaliser l'après-midi et repartir avec les clichés.



LE RETOUR DE LA TROUPE LOCALE DE VALDAHON

La troupe théâtrale des Arts Scène de Valdahon est impatiente de retrouver le public après 3 années d'interruption. Ces amateurs sont toujours aussi passionnés et déterminés à jouer la comédie pour divertir le public afin de partager des moments de bonheur. Les répétitions ont débuté début octobre à raison de 2 par semaine pour préparer ce nouveau spectacle qu'ils donneront au profit de plusieurs associations OncoDoubs, Lions Club Loue et Plateau et Vallée du Doubs et Les Z'amis de l'Aube. Vous les retrouverez sur scène à Orchamps-Vennes les samedis 27 janvier et 3 février, les dimanches 28 janvier et 4 février.

Les comédiens donneront également des représentations à l'Espace Ménétrier les samedis 17 et 24 février et les dimanches 18 et 25 février (à 20h30 les samedis et à 15h30 les dimanches)

Billetterie Librairie Graine de Livres à Valdahon et Maison Pourcelot à Orchamps-Vennes et sur place également.

Venez les encourager dans cette nouvelle comédie/pièce de Pierre Sauvill "Une histoire de Oufs". Il suffit que Lily-Rose vienne emprunter un escabeau chez son voisin de palier pour déclencher un véritable tsunami dans l'immeuble. Une avalanche de gags pour cette pièce tout public pleine de rebondissements et de quiproquos où l'on rit et s'amuse beaucoup.



BILLET DE LA MINORITÉ

Minoritaire, mais toujours bienveillants... En ce début de nouvelle année nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux et sincères. Qu'ensemble, dans le respect de notre démocratie nous mettions plus de liberté, mais aussi d'égalité et de fraternité dans notre vie sociale et politique. Voeux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets, sans oublier les personnes en situation précaire, nous les soutenons pour cette nouvelle année qui démarre. Un grand merci à chaque agent de la collectivité pour leur engagement au quotidien aux services de la population sans oublier les associations et commerçants qui insufflent de la vie à VALDAHON. Restons optimistes et abordons 2024 avec bonheur partagé et joie fraternelle. Comment terminer ce message, sans évoquer le cadeau de Noël aux résidents de la résidence autonomie !!!! Au dernier conseil d'administration du CCAS il a été voté la suppression des repas, pour les résidents, le midi, pour des raisons budgétaires. Chacun devra se débrouiller, mais pourront user de la salle à manger et du micro-onde. Fin des fondements du foyer logement ? Les repas servis et pris en commun sont un moment de convivialité, de partage et de lien social. Ces résidents en ont besoin : accordons-leur ! Choqués par ce vote notre Equipe demande au CCAS de revenir sur sa décision.

Groupe une « Ambition vers l'Avenir » : Martine COLLETTE, Noël PERROT, Colette LOMBARD, Éric GIRAUD, Guy BRUCHON

VŒUX DE MME LE MAIRE

Sylvie Le Hir a présenté ses vœux à la population le 7 janvier dernier à l'Espace Ménétrier. Elle a dressé le bilan des actions menées et a surtout dévoilé les projets à venir.



ÉCONOMIE

Les économies d'énergie mises en place ont permis de maîtriser le budget communal sans avoir eu recours à des décisions modificatives sur le budget principal. Malgré l'inflation et la conjoncture actuelle, la commune continue à tenir son engagement à n'augmenter aucune taxe. Elle a souscrit cette année à un emprunt pour un montant total de 1,5 million d'euros à un taux largement en dessous de celle du marché qui permettra de financer en partie le programme d'investissements. Les premiers aménagements fleurissent sur les grands axes traversant Valdahon.

SÉCURITÉ-VIE DE QUARTIER

Pour lutter contre la montée de l'incivilité et de la violence, de nombreuses actions ont été mises en place: recrutement d'un nouveau policier, achat de matériel (barrières antibélier), signature d'une convention de participation citoyenne, future signature d'une convention de coordination dans quelques semaines. L'obsolescence du système de vidéo protection ne permettant plus une sécurité optimale pour nos concitoyens et grâce au travail de concertation avec la gendarmerie, les élus et la police municipale, près de 21 caméras ont été installées et sont désormais opérationnelles. Les Espaces Publics de la Ville continuent de verdir la commune et en attendant un grand plan de renaturation du centre-ville avec les travaux de végétalisation inclus dans le programme Petites Villes de Demain, des arbres sont plantés annuellement tout comme l'arbre annuel des naissances mettant en avant le prénom des petits valdahonnais nés dans l'année.

URBANISME-VOIRIE-FORÊT

Après deux années d'étude, les travaux de sécurisation indispensables à nos rues se concrétisent. Depuis fin 2023, le parking Ménétrier est complètement éclairé tout comme la rue du Pont. Un autre chantier s'est clôturé en 2023, celui des travaux de voirie et d'aménagement du lotissement Saint Michel. Quant au programme de mise en accessibilité PMR (Personnes à mobilité réduite), il se poursuit avec l'abaissement des bordures de trottoirs dans plusieurs secteurs de la ville. Suite à la sollicitation de nombreux Valdahonnais, la commune recourra en 2024 à l'affouage.

PATRIMOINE

La rénovation énergétique de l'école élémentaire Lavoisier se déroule bien et les travaux avancent à un bon rythme sans retard ou souci de pénurie de matériaux. Cette rénovation permettra de valider les exigences des nouvelles normes d'économie d'énergie et de performances énergétiques et ainsi de remplir toutes les conditions d'obtention de subventions intéressantes de l'Etat, de la Région et du Département.

Le deuxième projet important repose sur la réalisation d'une salle polyvalente. Le dossier et le projet sont en cours d'élaboration et nous serons présentés fin janvier, début février pour une fin de travaux en juillet 2025.

L'agenda sur l'accessibilité des infrastructures publiques, pour être en conformité avec la loi handicap, se poursuit sur la commune. Des éléments incontournables ont été d'ores et déjà repris. Mains courantes allongées, couleurs de marche, dalles podotactiles, places PMR, sont les nombreuses actions qui ont vu le jour au cours de l'année 2023. Le dossier du cimetière (mise aux normes de l'ancien et développement du nouveau) a été travaillé en 2023 et se poursuivra en 2024.





COMMUNICATION - ÉVÉNEMENTIEL

La priorité d'une communication de proximité reste indispensable avec la sortie chaque mois du « Valdahon infos », journal d'information communale, distribué dans vos boîtes et qui demeure plus que jamais le lien entre la commune et les citoyens pour suivre l'action municipale.

Avec près de 10 000 visiteurs cet été, les Esti'vales 2023 ont été un excellent cru, notamment grâce au cinéma plein air (près de 1000 personnes pendant un week-end sur le parking Ménétrier) et à la grande première du parc de structures gonflables qui a ravi petits et grands venus en nombre au stade de foot. Le Carnaval des enfants, relancé en 2022, remporte lui l'adhésion des familles.

2023 a sonné comme une année culturelle d'exception avec pour la première fois à Valdahon, l'accueil d'une Résidence d'artiste soutenue par le Département du Doubs et la Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs. Notre beau Marché de Noël a, quant à lui, connu un succès indéniable avec une fréquentation historique. Le travail important réalisé par les services communaux et les élus en collaboration avec le Comité des fêtes et Jacky Martin, à sa tête a permis d'offrir un moment féerique. Mme le Maire a remercié également les associations valdahonnaises qui ont assuré la gestion de la patinoire mais aussi Daniel Bassou pour son magnifique village de Noël et le propriétaire de la maison qui l'accueille. Après bientôt 3 années de fonctionnement, la Médiathèque Brachotte voit sans cesse son nombre d'adhérents croître. Le programme culturel varié, tourné vers tous les publics, concocté par des agents passionnés ainsi que le renouvellement des ouvrages proposés n'y sont bien sûr pas étrangers.



AFFAIRES SCOLAIRES

La fin de l'année scolaire 2022-2023 a été marquée par la fermeture de 2 classes maternelles (tendance nationale). La commune a soutenu au maximum les écoles dans leur mouvement de sollicitation au maintien d'au moins une classe. La commune a de son côté décidé de maintenir le même effectif d'ATSEM, contribuant ainsi au bien-être des enfants. Par ailleurs, un marché est en cours de négociation, portant sur la réalisation d'une cuisine centrale pour les périscolaires Viennet et Lavoisier. Ce projet de cuisine centrale, opérationnel dans le courant de l'année, devrait être installé au périscolaire Viennet pour permettre une livraison en liaison chaude à Lavoisier. Elle repose sur la contractualisation avec une entreprise qui préparera sur place des plats « fait maison », en circuits courts avec des produits régionaux frais.

AFFAIRES SOCIALES

Il convient de mettre en avant la montée en puissance des services apportés à la population en matière d'accompagnement au numérique avec l'arrivée d'une nouvelle conseillère numérique à la Maison des Services France Services. Deux nouveaux services verront le jour en 2024 à la maison de services : l'ANAH, Agence Nationale de l'Habitat pour l'aide aux travaux de rénovation et un service de transition énergétique permettant, en autres, d'obtenir des informations sur les subventions possibles. Et comme chaque année, le repas des Aînés qui s'est déroulé en décembre dernier a rencontré un franc succès. En juin 2024, le CCAS renouvellera le thé dansant.

LIEN ARMÉE-MUNICIPALITÉ

Avec le Comité de liaison, la ville assure une présence régulière auprès du 13e RG avec notamment deux réunions annuelles. La ville a d'ailleurs signé en 2023 une lettre d'engagement pour renforcer les liens Armées Collectivités avec le Ministre de la Défense, Sébastien Lecornu puis finalisé tout récemment avec la signature du contrat d'engagement avec le Général Rondeau, commandant d'armes de la base de défense de Besançon.



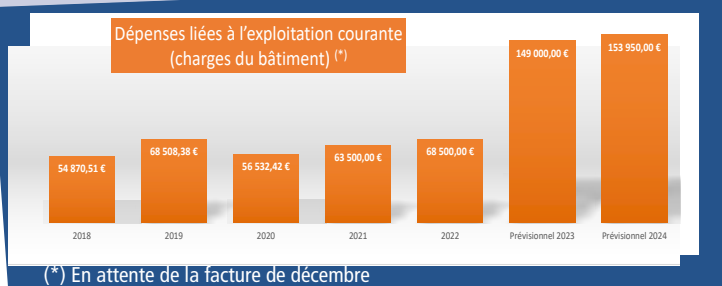
Le point sur la situation : À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

La résidence autonomie Denise Viennet (anciennement les foyers logements) a été créée en 1979 et est gérée depuis par le centre communal d'action sociale (CCAS). Il s'agit d'un établissement social et médico-social pour personnes âgées autonomes qui impose un certain nombre d'obligations en termes de prestations (Gestion administrative du séjour, mise à disposition de logements privatifs, entretien des locaux collectifs, accès à des actions collectives et individuelles de prévention) mais laisse aux résidents une totale liberté du choix de vie. D'ailleurs, l'action sociale place l'usager au cœur des dispositifs d'accompagnement évitant par ailleurs l'isolement et les effets de la solitude. En cas de perte d'autonomie, les résidents sont orientés vers un établissement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) incluant un centre de santé. Le bâtiment de 34 appartements (disposant chacun d'une cuisine kitchenette équipée) n'est pas la propriété de la commune qui en revanche en assume l'intégralité des frais de gestion (Charges, entretien, taxe foncière...). Depuis le début de la mandature en 2020, un vaste programme inédit de rénovation pour le confort des résidents a été initié et de nombreux appartements ont déjà été intégralement rénovés par les services de la commune.



La résidence autonomie n'est pas épargnée par la crise énergétique sans précédent !

Pour l'année 2023, l'augmentation représenterait 270 % par rapport à l'année précédente. Un travail est actuellement mené pour essayer de maîtriser l'ensemble de ces dépenses. Grâce aux efforts des résidents et du personnel, les actions menées ont déjà permis d'économiser 12 % sur les consommations par rapport à la période précédente mais cela ne suffit malheureusement pas à compenser l'augmentation brutale de l'énergie.



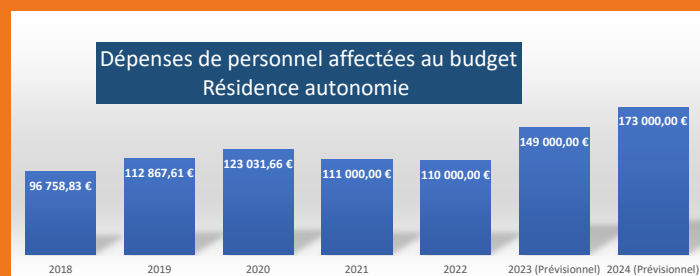
Effectifs:

- 7 agents au service des 34 résidents (agents d'entretien, animatrice, agents polyvalents, coordinatrice, assistante administrative).

Leurs missions sont d'accueillir, d'accompagner et d'aider les résidents dans la vie quotidienne et l'aménagement du cadre de vie. De plus, l'animatrice est chargée de la préparation, de l'organisation et de l'évaluation d'activités adaptées individuelles ou collectives en fonction des souhaits, des envies, des besoins, et des possibilités psychiques et/ou physiques de la personne âgée.

Charges de personnel

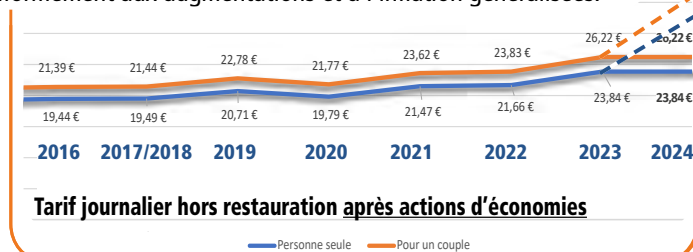
En constante évolution avec l'augmentation du point d'indice en lien avec l'inflation ainsi que les remplacements des agents absents afin de maintenir un niveau de service constant.



La stabilité du tarif journalier sera garantie

L'établissement présente un excellent taux d'occupation pour l'année 2023 (entre 90 % et 100 %).

Depuis 10 ans, le **tarif journalier de la résidence autonomie a été maîtrisé**. En revanche, sans intervention de notre part, le tarif pour les résidents pourrait brutalement augmenter de 10 € par résidents et par jour conformément aux augmentations et à l'inflation généralisées.

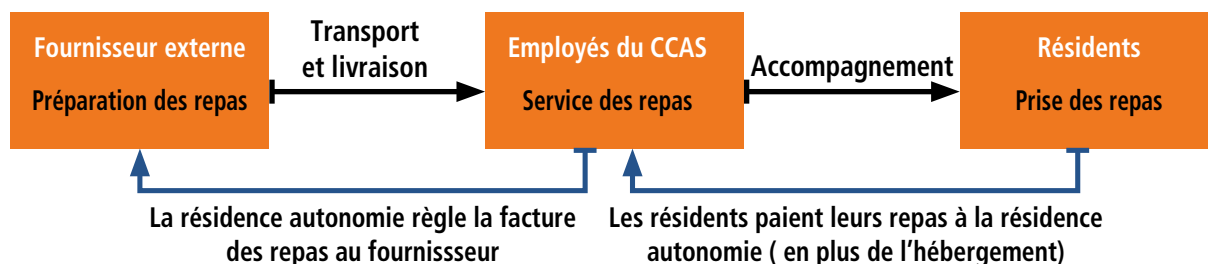


Sans les actions d'économies mises en œuvre, l'augmentation serait de l'ordre de 42% !
Ce qui n'est pas envisageable et supportable pour nos résidents.

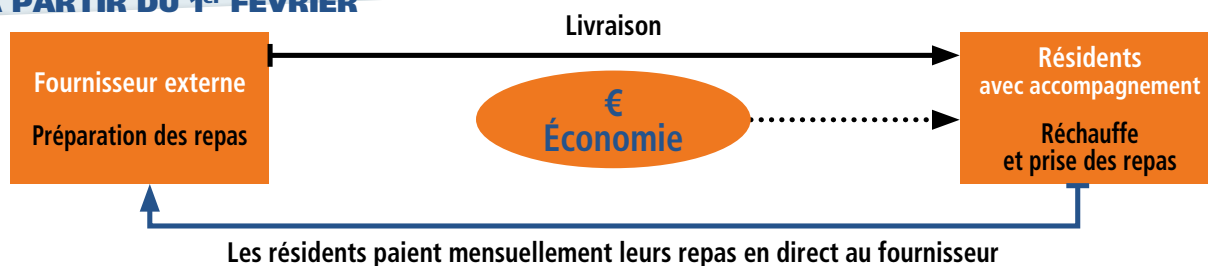


ORGANISATION DES REPAS

• AVANT



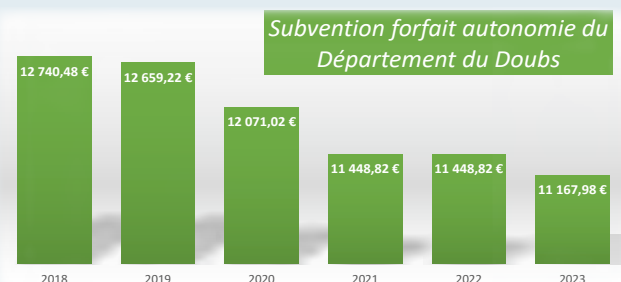
• À PARTIR DU 1^{er} FÉVRIER



Comparatif dans le département du Doubs



La résidence autonomie ne bénéficie d'aucune subvention publique à l'exception du CPOM



Il a été identifié, que l'organisation des repas est l'unique levier sur lequel la structure pouvait intervenir sans qu'il n'y ait de répercussions majeures sur le quotidien des résidents. En effet, la suppression d'un intermédiaire, comme le montre le schéma ci-dessus, permet de faire des économies substantielles qui seront réinjectées dans le budget de la résidence autonomie et permettront ainsi de contre balancer les coûts liés à l'inflation et aux augmentations de charges.



Réunion avec les résidents et leurs famille le 16 janvier dernier à la Résidence Autonomie

• Dès le 1^{er} février 2024

IL N'Y AURA AUCUNE INTERRUPTION DE SERVICE, les repas continueront d'être servis dans la convivialité dans la salle de restauration de la résidence autonomie.

Pendant plusieurs semaines, les équipes du CCAS se sont mobilisées afin de trouver des solutions alternatives de restauration proche du service actuel. Des critères essentiels étaient requis (proximité, prix compétitifs, qualité, diversité des repas...).

Avec l'approbation des résidents et de leurs familles, un accord sera conclu avec un restaurateur de la commune qui fournira les repas commandés pour un tarif de 10 € (entrée + plat).



Moment de convivialité avec les résidents de la résidence autonomie le 22 décembre dernier lors du repas de Noël.

ANIMATIONS & CULTURE

à la médiathèque Brachotte

Du 6 février au 1^{er} mars
EXPOSITION

Exposition de l'autrice Sandrine Beau
« Une écrivaine et une illustratrice au



boulot ou la naissance d'un livre illustré ». Sandrine Beau, qui réside à Nancray, est une autrice de littérature jeunesse célèbre. Elle s'est fait connaître grâce à la publication d'une centaine d'ouvrages, régulièrement couronnés de prix littéraires. Son exposition montre avec humour son travail d'écriture et met en valeur la relation entre une autrice et une illustratrice, Gwenaëlle Doumont. Visite de l'exposition aux heures d'ouverture.

HISTOIRES ET DÉDICACE JEUNESSE
Samedi 10 février à 10h30

Rencontre de Sandrine Beau avec le public pour une dédicace et une lecture.
Inscription obligatoire / Public: enfants à partir de 5 ans

ATELIER CRÉATIF - CESSION ADULTE
Vendredi 9 février à 14h30 - Inscription obligatoire.

ATELIER D'ÉCRITURE

Samedi 10 février à 14h30

Isabelle Lodens, passionnée par les exercices d'écriture, animera 4 ateliers une fois par mois. Inscription obligatoire et recommandée pour les prochaines séances (9 mars, 13 avril et 25 mai) / Public: ado et adulte

CLUB LECTURE
Mercredi 7 février à 18 h

CLUB ADO

Vendredi 16 février à 18h30

Moment de convivialité autour de bonnes crêpes et de discussions.
Inscription obligatoire / Public: adolescent

ATELIER NUMÉRIQUE « CODES TOI-MÊME »

Mardi 20 février et 27 février (2 cessions) à 14h30

Apprendre à coder, jouer avec des makey makey, aller sur scratch, utiliser des sites gratuits pour créer des QR codes, créer des GIF... .

Inscription obligatoire pour une seule cession / Enfant à partir de 8 ans

HEURE DU CONTE

Samedi 24 février à 10h30

Des histoires écrites par Sandrine Beau seront racontées par les bibliothécaires, pour faire découvrir de nouveaux livres. Enfants entre 3-7 ans / Inscription obligatoire

BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 28 février à 10h30

Durée: 30 min / Enfants de moins de 3 ans.

Du 27 janvier au 2 février
EXPOSITION NUMÉRIQUE « LES ARBRES-MONDES »

À travers différents supports virtuels et physiques, les forêts du monde sont explorées de nombreuses manières. En collaboration avec la Médiathèque départementale du Doubs, le Centre Image de Montbéliard, le Département du Doubs (Saison Numérique). Visite aux horaires d'ouverture, tout public.



ATELIERS « DÉCOUVERTE DES ARBRES MONDES »

Mardi 30 janvier à 17h30 / mercredi 31 janvier à 15h

Venez découvrir des histoires sonores, grâce à un livre pop-up géant conteur d'histoires. Enfants à partir de 6 ans / Inscription obligatoire.

BALADES URBAINES GUIDÉES dans le quartier Brachotte.

À l'aide de votre smartphone et de QR codes dispersés dans le quartier, venez (seul ou en groupe) découvrir les rues d'une nouvelle manière. Visites en groupe: samedi 27 et mardi 30 janvier, jeudi 1er février à 15 heures
Inscription obligatoire.

CONCERT VERNISSAGE

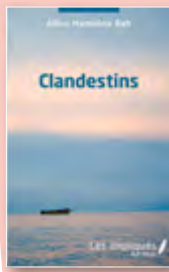
Samedi 27 janvier à 10h30

Avec l'École de musique intercommunale (EMIPHD). Dirigés par Mathieu Martinez, des saxophonistes proposeront un répertoire musical autour des musiques de film, de la variété, et de la musique folklorique. Pot de l'amitié offert à l'issue du concert.
Durée du concert: 45 min. Tout public.

RENCONTRE DÉDICACE

Samedi 3 février à 10h30

En collaboration avec le collectif « Accueil Migrants du Plateau », Aliou Hamidou Bah, auteur du livre « Clandestins », publié aux éditions « Les impliqués », échangera avec le public sur son parcours exceptionnel de migrant. Contraint de quitter la Guinée, il démarre une route d'exil en passant par le Mali, l'Algérie, le Maroc, pour arriver en France. Il côtoie la faim, la soif, la peur, la mort, mais il rencontrera aussi d'autres exilés, qui lui confieront leurs histoires. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de cette rencontre.



Agenda

Samedi 27 janvier

Ciné « Smile » (ciné pour tous) à 14h30 au Cinéma Pax - Une séance tout public, à tarif familial, adaptée à l'accueil de personnes et familles concernées par le handicap et les troubles du comportement. Projection du film « Kina & Yuk renards de la banquise ».

Tarif 4,50 €

Mercredi 31 janvier

Pour les plus de 60 ans, cinéma avec l'ADMR à 14h30 5,50 € la séance au Cinéma Pax. Projection du film « L'Abbé Pierre » - Inscription au P3 81 56 22 44

Samedi 3 février

Carnaval des enfants à l'espace Ménétrier.
15h. Spectacle - 16h Goûter

Dimanche 4 février

Thé dansant organisé par le Club de l'Amitié à l'espace Ménétrier à 14h. Entrée 10€

Jeudi 8 février

Foire mensuelle Place de Gaulle

Samedi 17 et dimanche 18 février

Tournoi annuel de Tchoukball avec TCC au gymnase Pierre Nicot

Samedi 17 et dimanche 18 février

Samedi 24 et dimanche 25 février

La troupe théâtrale des Arts Scène de Valdahon présente sa nouvelle comédie tirée de la pièce de Pierre Savuil « Une histoire de Oufs » qui sera jouée à l'Espace Ménétrier. Samedi à 20h30 et dimanche à 15h30

Billetterie Librairie Graine de Livres à Valdahon et Maison Pourcelot à Orchamps-Vennes et sur place également.

Mardi 27 février

Loto du CCFD-Terre Solidaire (Comité Catholique Contre La Faim et pour le Développement) à 20h. Lots achetés dans les commerces équitables, artisans du monde, Esat d'Etalans...

(6 € la carte - 10 € les deux)

Mercredi 28 février

Pour les plus de 60 ans, cinéma avec l'ADMR à 14h30 5,50 € la séance au Cinéma Pax. Projection du film

« Comme par magie »

Inscription au 03 81 56 22 44

Jeudi 29 février

Collecte de sang à l'Espace Ménétrier de 15h30 à 19h30. Pour prendre rendez-vous:

<https://dondsang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

